



**HAL**  
open science

## Deux stèles à décor latéral du Musée de Langres : nouvelle étude

Anne-Laure Edme

► **To cite this version:**

Anne-Laure Edme. Deux stèles à décor latéral du Musée de Langres : nouvelle étude. Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Langres , 2015, XXVIII (399), pp.181-192. halshs-01459388

**HAL Id: halshs-01459388**

**<https://shs.hal.science/halshs-01459388v1>**

Submitted on 7 Feb 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

## *Deux stèles à décor latéral du Musée de Langres : nouvelle étude*

Langres, chef lieu de la tribu des Lingons à l'époque gauloise, demeura une ville importante bien après la conquête romaine<sup>1</sup>. Étant une des trois plaques tournantes autour desquelles s'ordonnait le réseau routier romain<sup>2</sup>, avec Lyon et Reims, il est inutile de rappeler la position stratégique et l'importance du carrefour routier qu'a représenté Langres dès le I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Mais outre ce rôle majeur dans le commerce et le transport des troupes, *Andemantunnum* était aussi une ville riche. La fortune des Lingons explique peut-être qu'ils aient laissé la plus grande collection d'inscriptions qui soit entre Lyon et la Rhénanie<sup>3</sup>.

À l'époque gallo-romaine, les pratiques funéraires se divisent en deux principaux rites : l'incinération et l'inhumation. Bien que ces pratiques aient perduré conjointement durant les trois premiers siècles de notre ère, elles ne sont pas aussi bien connues l'une que l'autre par les chercheurs. Dans un cas d'inhumation, le défunt est généralement placé en pleine terre, dans un cercueil de bois, ou plus rarement dans un sarcophage de pierre. Héritage de la culture grecque, une pièce de monnaie était parfois déposée sur la langue ou les yeux du défunt, afin de payer le Passeur et d'assurer son passage du monde des vivants au monde des morts<sup>4</sup>. Des offrandes de vaisselle ou de bijoux étaient parfois déposées, le plus souvent à l'extérieur du cercueil. Quant à la superstructure de la tombe, elle pouvait être constituée d'un monument plus ou moins élaboré, qui reflète le statut social du défunt. De la simple stèle au mausolée (forme de tombeau la plus aboutie), le défunt se devait d'avoir un monument sur sa tombe, afin d'en marquer l'emplacement et de conserver une trace de sa vie dans la mémoire collective. Il est vrai que ces monuments ne sont pas toujours retrouvés, mais cela est très souvent dû aux nombreuses récupérations qui ont pu avoir lieu à différentes époques.

Selon la loi des Douze Tables<sup>5</sup>, les morts ne devaient pas être ensevelis dans la Ville. Les nécropoles s'établissaient donc, pour des raisons à la fois de salubrité, mais peut-être

---

<sup>1</sup>Les abréviations utilisées sont empruntées à la bibliographie archéologique classique : *Esp.* = numéro d'inventaire d'Émile Espérandieu ; *CIL* = *Corpus Inscriptionum Latinarum* ; *ILTG* = Inscriptions Latines des Trois Gaules ; *AE* = Année Épigraphique.

<sup>2</sup>Mis en place par Agrippa sous le règne de l'empereur Auguste.

<sup>3</sup>Elles sont pour l'essentiel présentes dans le *CIL*, XIII, les *ILTG* et l'*AE* ; mais les publications régionales en contiennent aussi. Voir Le Bohec 2003.

<sup>4</sup>Il s'agit du rite de l'Obole à Charon. Voir les travaux réalisés dans le cadre de l'exposition *Necropolis*, présentée au Musée archéologique de Dijon du 18 mai au 18 août 2013.

<sup>5</sup>Tite-Live, *Histoire romaine*, livre III ; Starbon, *Géographie*, XIV, 1, 25.

aussi de conceptions religieuses, à l'extérieur du périmètre urbain, en général le long des voies de sortie des agglomérations. Ainsi, quatre nécropoles de ce type ont été identifiées à Langres. Soucieuse d'assurer le culte de ses morts, la société romaine avait mis en place tout un ensemble de lois et de codes visant à protéger les tombes et les défunts. Le tombeau n'était ainsi pas seulement considéré comme l'habitation des défunts. Les croyances religieuses romaines montrent que les Mânes prenaient possession du sol où se trouvait le défunt, puisque ce dernier faisait alors lui-même partie des Mânes<sup>6</sup>.

En ce qui concerne les monuments funéraires de Langres et ses alentours, plusieurs témoignent de la richesse des habitants et de la technique des tailleurs de pierre. En effet, des monuments comme le mausolée de Faverolles ou la stèle dite « du mariage » du Musée de Langres, sont des pièces de grande qualité. Pour ce qui est des stèles funéraires, elles peuvent renvoyer à la vie quotidienne, grâce à une certaine forme de réalisme, ou n'avoir qu'une valeur symbolique. Ainsi, il est désormais admis que certaines figurations de personnages avec des instruments représentent des scènes de métiers, pour lesquelles Michel Reddé a identifié une origine italienne<sup>7</sup>. Mais de nombreuses autres catégories sont bien représentées, notamment à Langres. Il est vrai qu'une interprétation symbolique peut être envisagée pour chaque élément présent sur le tombeau. Les stèles qui vont nous intéresser ici sont conservées dans les réserves du Musée de Langres. Provenant de découvertes anciennes, les données les concernant sont plus que lacunaires et posent plusieurs problèmes pour leur étude.

### **Stèle n°1 :**

Fragment de stèle funéraire en calcaire oolithique. Milieu/fin II<sup>ème</sup> siècle. Lieu de découverte inconnu. Conservée dans les réserves Musée de Langres (n° inventaire : R2006.1.252). Photos de l'auteur.

H. : 0,93 m ; l. : 0,50 m ; E. : 0,32 m



Fig. 1 : R2006.1.252, face principale

<sup>6</sup>Michèle Ducos, Le tombeau, Locus religiosus, dans : François Hinard (dir.), *La mort au quotidien dans le monde romain*, actes du colloque organisé par l'Université de Paris IV, Paris-Sorbonne, 7-9 octobre 1993, 1995, p. 135-144.

<sup>7</sup>Michel Reddé, Les scènes de métiers dans la sculpture funéraire gallo-romane, dans : *Gallia*, XXXVI, 1978, p. 43-63.

*Face principale* : fragment gauche d'une stèle funéraire, présentant un personnage féminin en tunique et manteau, dont les plis sont très bien figurés (Fig. 1). Un pan du manteau part de l'épaule gauche et traverse la poitrine jusqu'au coude droit. Le manteau devait probablement tomber sur les chevilles de la défunte. Sa tête est manquante, tout comme la partie droite et le bas de la stèle. La main gauche de la défunte soutient une cassette remplie de pièces de monnaies figurées, sur laquelle repose la main droite. Le bord gauche de la stèle (le seul conservé) indique que la niche abritant la représentation de la défunte était profonde.



Fig. 2 : R2006.1.252, petit côté

*Petit côté* : figuration d'une ménade<sup>8</sup> de dos, debout sur une feuille d'acanthé (Fig. 2). Sa jambe droite est ramenée derrière la gauche, et le pied ne touche pas l'acanthé afin de styliser une posture dansante. La ménade tourne sa tête vers la gauche, afin d'offrir son profil au spectateur. Celui-ci semble inspiré de la sculpture grecque, avec l'arrête du nez très droite et alignée avec le front. Son bras droit, aujourd'hui disparu, devait être relevé au-dessus de sa tête. La main droite tenait d'ailleurs probablement le drapé que l'on voit dans la partie haute, juste au-dessus de la tête. Le bras gauche est figuré le long du corps, la main tenant un bâton orné à chaque extrémité d'une pomme de pin. Il s'agit du thyrs<sup>9</sup> de Bacchus, ce qui nous permet d'identifier cette femme comme étant une ménade.

Cette stèle est d'un style assez classique dans le Centre-Est de la Gaule romaine. Il s'agissait peut-être d'une stèle de couple, mais la cassure ne permet pas de confirmer cette hypothèse. Le profil de la ménade est assez similaire à celui d'un jeune homme figuré sur un monument funéraire du Musée Archéologique de Dijon<sup>10</sup>. Ces deux

<sup>8</sup>Aussi appelée bacchante, il s'agit du membre féminin du cortège (thiasé) de Bacchus. Elle se caractérise par sa danse effrénée proche de l'état de transe. « Le modèle primitif de la ménade est fourni dans la tradition grecque par les filles du roi Cadmos, sœurs de Sémélé. Possédées par la folie orgiastique pour avoir eu l'audace d'opposer leur raison à la vénération que voulait leur inspirer Dionysos, elles s'acharnèrent d'abord sur leurs enfants qu'elles dépecèrent de leurs propres mains (Henri Jeanmaire, *Dionysos*, 1972, p. 85). Devenues par la suite des bacchantes, adoratrices et prêtresses de Dionysos, elles font preuve, dans leurs accès de *mania* (folie), d'une cruauté et d'un amour du sang suscité par Dionysos, le dieu rebelle de la Nature indomptée. Le mythe en fait des enragées qui, allant à l'encontre de leur nature de femmes et de mères (Walter Otto, *Les dieux de la Grèce*, 1983, p. 180), délaissent tout, foudroyées par Dionysos, qui, par l'effet soudain et spontané de sa présence, fait tomber le liens qui retenaient ces femmes chez elles (Marcel Detienne, *Dionysos à ciel ouvert*, Paris, 1986, p. 83) » (TASSIGNON 1996, p. 99).

<sup>9</sup>Sceptre dont au moins une des extrémités est ornée d'une pomme de pin, attribut de Bacchus et symbole funéraire.

<sup>10</sup>Esp. 3490.

monuments peuvent être datés au plus tôt du milieu du II<sup>ème</sup> siècle, car des influences hellénistiques apparaissent en territoire lingon à cette époque.



Fig. 3 : stèle 1 de Luxeuil

La décoration de ce monument funéraire est similaire à celles de deux autres stèles romaines provenant de Luxeuil (Haute-Saône). La première, mise au jour en 1905 et redécouverte en 1962 par le Dr Cugnier, a été extraite de la cave de la maison Clabé, rue du Chemin-Neuf. La stèle est conservée dans toute sa largeur (Fig. 3). La face principale présente un couple, en tunique et manteau. À gauche, la femme serre une serviette dans ses deux mains jointes. À droite, l'homme tient des tablettes à écrire. Les têtes des défunts sont manquantes. Le petit côté gauche est décoré de la figure d'une femme nue, en pied, vue de côté. Lucien Lerat<sup>11</sup> l'a identifié comme une danseuse, mais il s'agit plus probablement d'une bacchante en transe. Sa tête est retournée vers la droite, et elle avance la jambe droite<sup>12</sup>.



Fig. 4 : Esp. 5330 ; stèle 2 de Luxeuil

La seconde stèle (Esp. 5330) présente une femme debout sous une niche en forme de coquille (Fig. 4). Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau, et tient dans sa main gauche une *mappa* ou l'un des pans du manteau. Les cheveux sont abondamment frisés et relevés en

<sup>11</sup>LERAT 1962, p. 517-545.

<sup>12</sup>WALTER 1975, p. 68-70.

chignon sur le sommet de la tête. Chaque face latérale est décorée d'une danseuse nue, une draperie flottante jetée sur les épaules. Celle de gauche est montée sur un culot que supporte une plante stylisée, et tient des crotales. Quant à celle de droite, elle est représentée avec des cliquettes<sup>13</sup>.

De la même manière, le Musée archéologique d'Épinal conserve une stèle de ce type, mise au jour à Dombasle-en-Xaintois (Fig. 5 ; Esp. 4798). La face principale présente un homme en tunique, debout et de face, sous une niche. Le petit côté gauche est orné d'une danseuse nue montée sur un culot de feuillage entouré de bandelettes. Elle tient des deux mains une écharpe flottante<sup>14</sup>.

Comme l'indique Isabelle Tassignon, « il est très difficile de savoir comment les Romains et les Gallo-Romains percevaient la ménade. Sa présence répétée sur les monuments funéraires prouve qu'elle était ressentie comme l'accompagnatrice du mort, symbolisant à elle seule le thiasé<sup>15</sup> au grand complet. Sa folie évoquait pour le myste (le candidat digne des mystères) l'Au-delà enchanté de Bacchus »<sup>16</sup>.

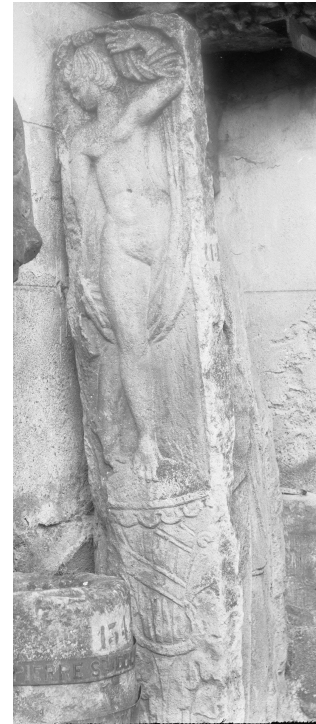


Fig. 5 : stèle de Dombasle, Esp. 4798-1



Fig. 6 : stèle de Champlieu, Esp. 3813

La figuration de scènes bachiques ou de personnages associés à ces épisodes est présente dans une grande partie de la Gaule romaine, et même au delà. Ainsi, une assise de pilastre mise au jour à Champlieu (Fig. 6)<sup>17</sup>, dans les ruines du Château de la Mothe, et datée du II<sup>ème</sup>-III<sup>ème</sup> siècle, montre une bacchante nue, debout, vue de dos, une écharpe passée sur les deux bras<sup>18</sup>. Elle porte une coiffure basse, ramenée en chignon, et cachant les oreilles. Elle tient une tige dans la main gauche, qui peut être identifiée comme étant un thyrsé ou une fêrule. À droite, en retrait, sont visibles un

<sup>13</sup>WALTER 1975, p. 46-48, pl. XLII.

<sup>14</sup>JOLLOIS, 1843, pl. XXXVII.

<sup>15</sup>Groupe de créatures qui accompagnent et servent Dionysos ; ce groupe est composé de satyres et de ménades.

<sup>16</sup>TASSIGNON 1996, p. 105.

<sup>17</sup>REINACH 1912, p. 220, n°1.

<sup>18</sup>Esp. 3813.

fragment d'aile et une mèche de cheveux. Un bloc similaire a été découvert à Beaune en 1770 (Fig. 7)<sup>19</sup>. De même, à Metz<sup>20</sup>, sur le monument funéraire de deux enfants prénommés Catullianus et Secundinus, ce sont trois ménades et un bacchant qui, munis d'instruments de musique comme la lyre et le *tympanon*, dansent pour accueillir joyeusement les deux enfants. Ce sont les fils d'un Gaulois romanisé du nom de Catullinus, fils lui-même de Carathonus. Le thème de la ménade dansante se trouve également sur le monument funéraire du légionnaire Poblucius<sup>21</sup>, édifié vers 40 après J-C., ainsi que sur un fragment de pilastre, d'un siècle plus tardif, de Belval-Bois-les-Dames, conservé à Sedan<sup>22</sup>.



Fig. 7 : stèle de Beaune, Esp. 2104

### **Stèle n°2 :**

Fragments de stèle funéraire en calcaire oolithique. Découverts en 1924-1925 à Langres, au bas de la *Colline des Fourches*, entre la tuilerie et la route d'Humes, lors de travaux de terrassement. Datation inconnue. Conservée dans les réserves Musée de Langres (n° inventaire : R2006.1.120.1.2)<sup>23</sup>. La stèle est brisée en deux dans le sens de la longueur (Fig. 8 à 11). Photos et dessins de l'auteur.

Côté gauche : H. : 1,48 m ; l. : 0,62 m ; E. : 0,27 m

Côté droit : H. : 1,24 m ; l. : 0,57 m ; E. : 0,36 m

*Face principale côté gauche* : personnage féminin figuré initialement sous une niche, aujourd'hui disparue. Elle porte une tunique et un manteau qui tombe sur ses chevilles. Sa tête est légèrement tournée vers la partie droite de la stèle, où se trouvait la représentation de son époux. Ses deux mains jointes, ramenées sur sa poitrine, tiennent un objet difficilement identifiable. La stèle est assez abîmée.

<sup>19</sup>Esp. 2104.

<sup>20</sup>Esp. 4307 ; *CIL*, XIII, 4362.

<sup>21</sup>ANDRIKOPOULOU-STRACK 1986, pl. 28.

<sup>22</sup>Esp. 3722.

<sup>23</sup>ROYER 1931, n°301 ; JOLY 2001, p. 101.



Fig. 8 :  
dessin du  
petit côté  
gauche



Fig. 9 : face principale  
côté gauche



Fig. 10 : face principale  
côté droit



Fig. 11 : dessin du petit  
côté droit

*Petit côté gauche* : un buste féminin de petite taille, présenté de face, occupe la partie basse. Il est surmonté par un bouclier rond, sur lequel devait à l'origine être figuré un personnage de grande taille, aujourd'hui presque totalement disparu. Les plis d'un drapés sont encore quelque peu visibles.

*Face principale côté droit* : personnage masculin dont la tête a disparu. La pierre est très érodée de ce côté de la stèle et rend sa lecture très difficile. L'homme porte une tunique et un manteau. Son corps semble légèrement tourné vers son épouse, placée dans la partie gauche de la stèle. Sa main droite repose sur un objet malheureusement non identifiable.



Fig. 12 : petit côté droit

*Petit côté droit* : un buste masculin de petite taille, la tête tournée vers la gauche, occupe la partie basse du décor latéral (Fig. 12). Il est surmonté par un bouclier rond, sur lequel figure un personnage nu, de grande taille, dont la tête a disparu. Cet homme est représenté de face, sa main droite positionnée sur son ventre. Son index est tendu vers la droite, comme pour montrer une direction. Les proportions de ce grand personnage sont assez hasardeuses (pieds), bien qu'on puisse observer un grand souci du détail, notamment au niveau des genoux et du torse.



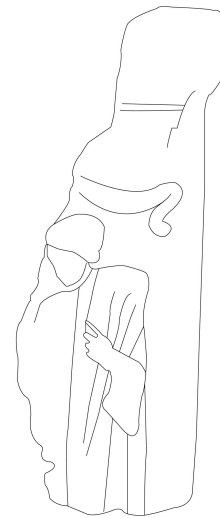
Une stèle funéraire mise au jour à Faverolles (à environ 20 km au nord-est de Langres) possède un décor latéral assez similaire (Fig. 13-14-15 ; photos et dessins de l'auteur). Longtemps conservée dans le parc du château de Marac, elle fut retrouvée par Jules Testevuide et ramenée au musée de Faverolles, où elle est toujours visible. Cette stèle provient très certainement de la nécropole gallo-romaine et mérovingienne du Mont Martroy, située sur la commune de Faverolles. De grande taille (H. : 0,96 m ; l. : 0,85 m ; E. : 0,35 m), la stèle devait être ornée d'un fronton, probablement triangulaire et inscrit d'une épitaphe. La face principale présente un personnage masculin debout, en pied, vêtu d'une tunique et d'un *cuculus* qui tombe en larges plis. La main droite, placée le long du corps, devait tenir un objet aujourd'hui illisible. La main gauche tient ce qui semble être une tablette à écrire (ou un étui à tablette) et un stylet. Ces attributs ont pu être choisis pour montrer l'érudition du défunt ou son métier. Partant de l'épaule droite, un pan de son vêtement est replié sur son bras gauche.



*Fig. 13 : stèle de Faverolles, face principale*



*Fig. 14 : stèle de Faverolles, petit côté droit*



*Fig. 15 : stèle de Faverolles, dessin du petit côté droit*

Le visage a été très abîmé et n'est plus identifiable. Le petit côté droit est également décoré. On peut y voir un petit personnage de profil, vêtu d'une tunique dont il tient un pan de sa main gauche. Au-dessus du personnage, on peut distinguer une guirlande végétale et un chapiteau. Il est probable qu'à l'origine ce personnage était représenté devant un pilastre (aujourd'hui peu visible), lui-même décoré d'une guirlande et surmonté d'un chapiteau. C'est alors peut-être la fonction officielle du défunt qui est rappelée sur le petit côté. Il est assez courant que des

magistrats rappellent leurs fonctions officielles sur leur monument funéraire (préfet, tribun, consul, duumvir, etc). Les militaires et les représentants religieux indiquent aussi parfois certaines de leurs anciennes fonctions sur leur tombe.

Dans son étude des stèles de métier en territoire médiomatrique, Stéphane Pannoux<sup>24</sup> analyse la structure du message induit par la décoration de ces monuments. Elle en déduit que « plus la structure du message et ses articulations sont complexes, plus les faces du support tendent à être «spécialisées» vers tel ou tel type d'énoncé, ou vers telle ou telle composante de la signification globale. Ces unités d'information prises en charge par le message iconique et/ou linguistique concernent le défunt, sa famille (portrait, état civil, liens), ses activités, son statut social (noté seulement pour les esclaves et les affranchis dans la dédicace), le contexte funéraire et religieux dans lequel se situe l'érection et le rôle du monument. ».

À travers ces quelques exemples, nous pouvons voir émerger plusieurs styles de décorations latérales de stèles funéraires gallo-romaines. Ainsi, de nombreuses stèles présentent des éléments végétaux, architecturaux et mythologiques sur les petits côtés. De même, plusieurs monuments funéraires évoquent le cortège bachique et le monde dionysiaque. Mais nous n'avons pu trouver aucune autre stèle présentant un décor latéral similaire à celui de la stèle n°2 du Musée de Langres. En effet, seule la stèle de Faverolles s'en rapproche, mais ne présente pas un décor identique. Au cours de nos recherches, aucune stèle avec une iconographie strictement similaire n'a été trouvée. Il est donc possible que nous soyons en présence d'une spécificité locale, ou d'un type produit par un seul atelier. Mais n'oublions pas que le commanditaire pouvait aussi choisir lui-même le type de monument funéraire qu'il voulait placer sur sa tombe. Il est donc également possible que la stèle n°2 de Langres soit le fruit d'une volonté propre à un défunt (ou plutôt ici à un couple de défunts) et réalisée selon ses instructions par un artisan local. Étant donné l'importance de la cité d'*Andemantunnum* durant l'antiquité, il est presque certain qu'au moins un atelier de sculpteurs était établi en ville. Et n'oublions pas les ateliers itinérants qui diffusaient les modes et les styles dans les provinces de l'Empire.

Anne-Laure EDME

UMR 6298 ArTéHiS, Université de Bourgogne

---

<sup>24</sup>PANNOUX 1985, p. 300.

## Bibliographie

*AE : Année Épigraphique*

ANDRIKOPOULOU-STRACK (J.-N.), *Grabbauten des 1. Jahrhunderts nach Chr. Im Rheingebiet*, Beihefte, 1986.

*CIL : Corpus Inscriptionum Latinarum, XIII, Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae*, 1989.

DETIENNE (M.), *Dionysos à ciel ouvert*, Paris, 1986, p. 83.

DUCOS (M.), Le tombeau, Locus religiosus, *La mort au quotidien dans le monde romain*, actes du colloque organisé par l'Université de Paris IV, Paris-Sorbonne, 7-9 octobre 1993, sous la direction de François Hinard, 1995, p. 135-144.

*Esp. : ESPERANDIEU (E.), Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, T. IV Lyonnaise, 2ème partie, Paris, Imprimerie Nationale, 1911.

FREZOULS (E.), Langres, *Les villes antiques de la France. Germanie supérieure 1. Besançon, Dijon, Langres, Mandeuire*. A.E.C.R., groupe de recherches d'histoire romaine de l'université des sciences humaines de Strasbourg, Équipe de recherche associée au C.N.R.S. n°988, 1988, p. 275-395.

*ILTG : Inscriptions Latines des Trois Gaules*

JEANMAIRE (H.), *Dionysos*, 1972, p. 85

JOLLOIS (J.-B.), *Mémoire sur quelques antiquités remarquables du département des Vosges*, Épinal, 1843.

JOLY (M.), Langres 52/2, *Carte archéologique de la Gaule*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, Maison des Sciences et de l'Homme, Gap, 2001, p. 100-141.

*I.lingons : LE BOHEC (Y.), Inscriptions de la cité des Lingons, Inscriptions sur pierre*, Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 2003.

LERAT (L.), Circonscription de Besançon, *Gallia*, 20-2, 1962, p. 517-545.

OTTO (W.), *Les dieux de la Grèce*, 1983, p. 180.

PANNOUX (S.), La représentation du travail : récit et image sur les monuments funéraires des Médiomatriques, *Dialogues d'histoire ancienne*, 11, 1985, p. 293-328.

REDDÉ (M.), Les scènes de métiers dans la sculpture funéraire gallo-romane, *Gallia*, XXXVI, 1978, p. 43-63.

REINACH (S.), *Répertoire des reliefs grecs et romains*, II, 1912.

ROYER (Ch.), *Catalogue des musées de Langres*, Société Historique et Archéologique de Langres, 1931.

STRABON, *Géographie*, XIV, 1, 25.

TASSIGNON (I.), *Iconographie et religion dionysiaques en Gaule Belgique et dans les deux Germanies*, Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, Fascicule CCLXV, Genève, 1996.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, livre III.

WALTER (H.), *La sculpture funéraire gallo-romaine en Franche Comté*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Annales littéraires de l'Université de Besançon n°176, Paris, 1975.